



# MÉDIAS & PUBLICITÉ

## LVMH au défi de réussir l'intégration de « Challenges »

Déjà propriétaire d'une dizaine de médias économiques, le groupe va racheter l'hebdomadaire à Claude Perdriel.

Amélie Ruhmann

**O**fficiellement, Bernard Arnault n'a pas encore pris la décision d'abandonner, ou non, son projet de céder *Le Parisien* à Vincent Bolloré. En revanche, s'agissant de l'acquisition de *Challenges*, le PDG de LVMH n'a pas tergiversé. Ce mardi, au cours d'un déjeuner en tête-à-tête avec Claude Perdriel, qui détient 60 % de l'hebdomadaire, Bernard Arnault a topé. Le leader mondial du luxe, qui possède 40 % des Éditions Croque Futur (elles publient, outre *Challenges*, les magazines *Sciences et Avenir* et *La Recherche*) va acquérir les 60 %. « Nous avons trouvé un accord », annonce Claude Perdriel au *Figaro*. La cession, qui devrait être officialisée prochainement, sera effective en janvier 2026. Selon nos informations, LVMH déboursera 6 millions d'euros en cash, bien moins que les 15 millions demandés par Claude Perdriel.

Depuis son entrée au capital de Croque Futur, en 2021, LVMH, qui n'a pas souhaité commenter le sujet, disposait d'une « option d'achat » sur *Challenges*. Et inversement. « Si Claude Perdriel souhaitait vendre ses 60 %, il devait d'abord les proposer à LVMH », résume un proche du dossier. Le calendrier s'est emballé. Au départ, Claude Perdriel

souhaitait conserver *Challenges* jusqu'aux présidentielles de 2027 et le renflouer en vendant *Sciences et Avenir* et *La Recherche* à LVMH. Les deux groupes étaient en négociations exclusives à ce sujet depuis janvier 2025, mais Bernard Arnault a convaincu Claude Perdriel d'une cession de *Challenges* en même temps que les titres scientifiques.

En prenant le contrôle de *Challenges*, LVMH étoffe encore son portefeuille de médias économiques. Le groupe possède déjà le quotidien *Les Échos*, le mensuel *Mieux vivre votre argent*, Radio Classique et, depuis cet été, le quotidien *L'Opinion*, mais aussi les médias en ligne *La Lettre de l'Expansion*, *Investir*, *L'Agefi*, *Wansquare*, *Capital Finance* et la newsletter *2050NOW...* Dans nombre de titres, ce cumul inquiète. Cette situation pourrait-elle faire sourciller l'Autorité de la concurrence, qui n'a pas été saisie du sujet ? « La question sera de savoir si l'Autorité considère qu'il existe un sous-marché spécifique de la "presse économique et financière" et si elle considère que la transaction envisagée est de nature à avoir une influence déterminante sur ce marché », estime Benoit Huet, avocat au barreau de Paris.

C'est ce que la Commission européenne avait retenu dans le cas du rapprochement entre Vivendi et Lagar-

dère, estimant qu'il était de nature à créer une position dominante sur marché de la presse people en réunissant *Gala* et *Paris Match*. « Un tel scénario semble toutefois peu probable dans le cas présent, au regard de la taille des titres rachetés et du caractère moins identifiable du segment de la presse économique et financière, qui tend à se confondre avec le marché plus large de la presse d'information politique et générale », poursuit l'avocat.

### Un objet de crispations

Plus que le gendarme de la concurrence, c'est la rédaction de *Challenges* qui pourrait donner du fil à retordre à LVMH. Lundi, les Sociétés des journalistes (SDJ) de *Challenges* et *Sciences et Avenir-La Recherche* ont adressé un message ferme à leur « futur propriétaire ». « L'indépendance éditoriale est un élément indispensable à la crédibilité et la qualité des titres, écrivent-ils. La pérennité de marqueurs forts de ces titres, comme le classement annuel des 500 fortunes professionnelles de *Challenges*, devra être garantie. »

Ce marronnier, de loin la meilleure vente de *Challenges*, est régulièrement l'objet de crispations entre, d'une part, la rédaction et la SDJ, et d'autre part, la direction et Claude Perdriel. Les journa-





listes craignent que le nouveau propriétaire ne demande la disparition du classement des 500, ou qu'il exige qu'aucun article ne soit consacré à la famille Arnault dans les prochaines éditions.

D'autres tensions pourraient apparaître autour de la nomination du futur directeur de la direction. Claude Perdriel souhaitait faire du maintien de l'actuel titulaire du poste, Pierre-Henri de Men-thon, une condition du deal. Mais, selon nos informations, ce sujet n'a pas été abordé ce mardi. Selon la charte déontologique de *Challenges*, il revient à un comité éditorial «proposer le nom du directeur de la rédaction». Ce comité de six membres vient d'accueillir Éric Fottorino, ancien patron du quotidien *Le Monde* et cofondateur de l'hebdomadaire *Le 1*.

Selon la charte, la nomination du directeur de la rédaction doit être ratifiée à la majorité simple par la Société des journalistes. « *La charte de Challenges fait partie des actifs immatériels de ce titre, martèle le communiqué de la SDJ. Ce référentiel s'impose à tous, y compris aux futurs repreneurs.* » Mais il est loin d'être certain que LVMH se sente engagé par cette charte, d'autant qu'aucune clause n'a été prévue dans le deal de rachat. Bien décidés à faire pression sur leur futur propriétaire, des membres importants de la rédaction l'ont déjà prévenu qu'ils organiseraient, charte ou non, un vote d'agrément du futur directeur de la rédaction désigné par LVMH... Et qu'en cas de vote négatif, celui-ci serait dans l'incapacité d'exercer ses fonctions.

Un autre des défis de LVMH sera de

réfléchir au positionnement de *Challenges*, qui a eu tendance, ces dernières années, à se transformer en newsmagazine généraliste, et d'accélérer son virage numérique. Le groupe devra aussi trouver une complémentarité entre ses différents titres économiques, qui se canibalisent parfois. Certains se trouvent dans une situation économique délicate et *Challenges*, qui a perdu 5 millions d'euros en 2024, ne fait pas exception. L'hebdomadaire a vu sa diffusion fondre de 20 % depuis 2020, selon l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM). Mais LVMH aime les challenges... ■



**LVMH qui possède déjà 40% des Éditions Croque Futur (qui publient, outre Challenges, les magazines Sciences et Avenir et La Recherche) va acquérir les 60% restants.** SÉBASTIEN SORIANO/LE FIGARO